Répit Québec

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

# Référentiel de compétences

Profil de compétences des personnes intervenantes dans les milieux de répit

01 02 03 04 05 06 07

**Réalisé en collaboration avec**

UNIVERSITÉ TÉLUQ

© Répit Québec. Avril 2025. Tous droits réservés.

Le profil de compétences des personnes intervenantes dans le milieu de répit présenté dans ce Guide a été réalisé sous l'égide de Répit Québec, grâce à la participation de représentants de 12 organismes de répit ou partenaires et d'une équipe de recherche de l'Université TÉLUQ.

**Personnes représentant les organismes suivants :**

- France Boisclair, Association lavalloise des personnes aidantes (ALPA)
- Sophie Chénier, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSS) Montérégie Centre
- Jesse Morissette, Cité Joie
- Raphaëlle Bélanger, Fondation Papillon
- Marie-Hélène Guay, Le petit répit
- Jean Sabin, Table de concertation régionale sur les personnes proches aidantes de Montréal
- Véronique Vézina, Regroupement des organismes des personnes handicapées de la région de la Capitale nationale
- Jessica Mathers, Répit Le Zéphyr
- Jean-Francçois Rancourt, Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI)
- Frederic Plasse, Centre de plein air l'Estacade
- Marie-Pier Rochon, Solidarité de parents de personnes handicapées
- Nassim Bélaïd, Fondation Le Pilier

**Équipe de recherche de l'Université TÉLUQ :**

- Béatrice Pudelko, professeure
- Anne Renée Gravel, professeure
- Nathalie-Eve Bousquet, professionnelle de recherche

**Répit Québec**

- Carolyne Lavoie, directrice générale de Répit Québec.

# Table des matières


## Définitions

Répit p.5
Compétence p.5
Personne intervenante p.5
Personne participante p.5
Fiche santé p.5
Soins invasifs p.5
Plan d'intervention p.6
Grille d'escalade p.6

## Contexte

Le Réseau québécois pour le répit des familles de personnes handicapées p.7
La Table de concertation provinciale pour le répit (TCPR) p.7
Le Profil de compétences : un projet prioritaire p.7

## But et valeurs du projet

But du projet p.8
Valeurs sous-jacentes p.8

## Les personnes collaboratrices

Le groupe de travail p.9
Les personnes participantes volontaires p.9
L'équipe de recherche p.9

## La démarche

Phase 1 : Conception collaborative p.10
Phase 2 : Validation p.10
Phase 3 : Évaluation p.10

## Le profil de compétences : un outil polyvalent

Un cadre de référence p.11
Un outil de développement professionnel p.11
Un outil de recrutement et de formation p.11
Un outil de communication et de partage p.11

## Les principaux domaines de compétences

Les principaux domaines de compétences p.12

1. Sécurité et bien-être p.13
2. Aide aux activités de la vie quotidienne p.14
3. Médication et soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne p.15
4. Maintien des acquis et simulation p.16
5. Gestion des comportements p.17
6. Communication et transmission d'information p.18
7. Développement professionnel p.19

# Définitions

## Répit

- Le répit est défini comme un **service structuré, dont l'objectif est d'offrir au proche aidant / parent du temps libéré de la responsabilité d'être présent auprès de la personne handicapée.** Il peut s'offrir à domicile ou à l'extérieur de celui-ci.
- Le service cible **les proches aidants / parents qui expriment le besoin d'avoir du temps pour eux, d'être libérés, temporairement, de leur rôle de présence auprès de leur enfant ou de leur proche en situation de handicap.**
- Le répit doit avoir pour **vocation principale le soutien au proche aidant / parent.**

## Personne intervenante

La personne intervenante est membre du personnel de l'organisme de répit qui accompagne et qui prend en charge la personne participante.

## Fiche santé

Document qui regroupe des informations médicales et de santé essentielles concernant la personne participante.

## Compétence

Énoncé décrivant la façon d'agir souhaitable pour fournir un soutien adapté aux personnes participantes ainsi qu'à leurs parents.

## Personne participante

La personne qui a une déficience intellectuelle, la personne autiste (TSA) ou la personne qui un handicap physique / moteur, qui est prise en charge lors du répit.

## Soins invasifs

Interventions qui impliquent l'introduction d'un instrument, d'une aiguille ou d'une sonde dans le corps, généralement par voie externe (sous la Loi 90).

# Définitions

### Plan d’intervention

Document personnalisé qui définit les besoins éducatifs, médicaux et sociaux spécifiques de la personne participante, ainsi que les services et les interventions nécessaires pour favoriser son développement et son inclusion

### Grille d’escalade

Outil d'évaluation qui permet de déterminer le niveau de soutien nécessaire en fonction de l'intensité des besoins de la personne participante. Elle aide à ajuster les services et les interventions.

# Contexte

## Répit Québec

Répit Québec est un regroupement d'organismes de répit dédiés au soutien des familles vivant avec une personne handicapée. Il vise à sensibiliser la population et les décideurs publics aux défis rencontrés par ces familles et par les organismes qui leur offrent du répit. Son objectif est de favoriser l'accessibilité et d'assurer la qualité des services de répit à travers le Québec.

## La Table de concertation provinciale pour le répit (TCPR)

Mise sur pied par Répit Québec, la TCPR rassemblé des dizaines de représentants de ressources de répit et de partenaires engagés collaborant sur des dossiers prioritaires identifiés par les acteurs du terrain. Aujourd'hui, la TCPR regroupe près de 60 organismes œuvrant dans le secteur du répit au Québec.

## Le Profil de compétences : un projet prioritaire

L'élaboration d'un profil de compétences des personnes intervenantes dans le milieu de répit a été ciblée à titre d'un projet prioritaire en mai 2023. La demande des acteurs du terrain était de disposer d'un outil permettant de reconnaître, valoriser et promouvoir le développement des compétences souhaitables pour intervenir dans le secteur de répit.

# Buts et valeurs du projet

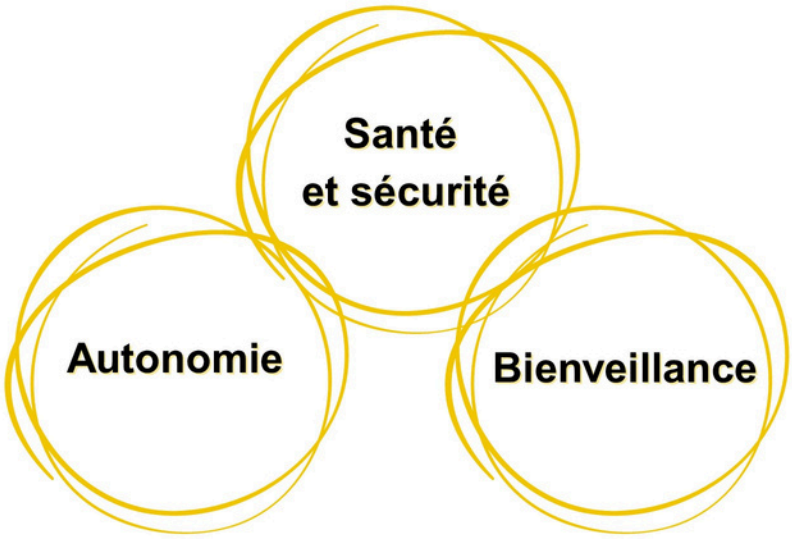
## — But du projet

Le but du projet initié par Répit Québec a été d'élaborer une vision partagée et un cadre de référence permettant de guider les développement des compétences des personnes intervenantes dans les divers milieux de répit. Le profil des compétences concrétise ce cadre de référence commun. Il est évolutif et adaptable aux divers contextes d'intervention et aux divers rôles des personnes intervenantes dans les milieux de répit.

## — Valeurs sous-jacentes

Le profil de compétences réunit un éventail de compétences jugées souhaitables pour réaliser une intervention de qualité auprès des personnes bénéficiant des services de répit. Les valeurs sous-jacentes au profil des compétences sont :

- La préservation de la santé et de la sécurité dans les milieux de répit;
- Le respect de l'autonomie des personnes participantes;
- La bienveillance envers toutes les personnes participantes et intervenantes.



# Les personnes collaboratrices

**Le profil des compétences est le fruit de collaboration entre le comité de travail sur le référentiel des compétences et l'équipe de recherche de l'Université TÉLUQ.**

## — Le comité de travail

Le comité de travail a été constitué des personnes volontaires représentant divers organismes de répit qui font partie de la Table de concertation provinciale pour le répit de RÉPIT Québec. Ces personnes ont contribué au profil des compétences en partageant leur expertise et leur expérience de répit durant la première et la deuxième phase du projet.

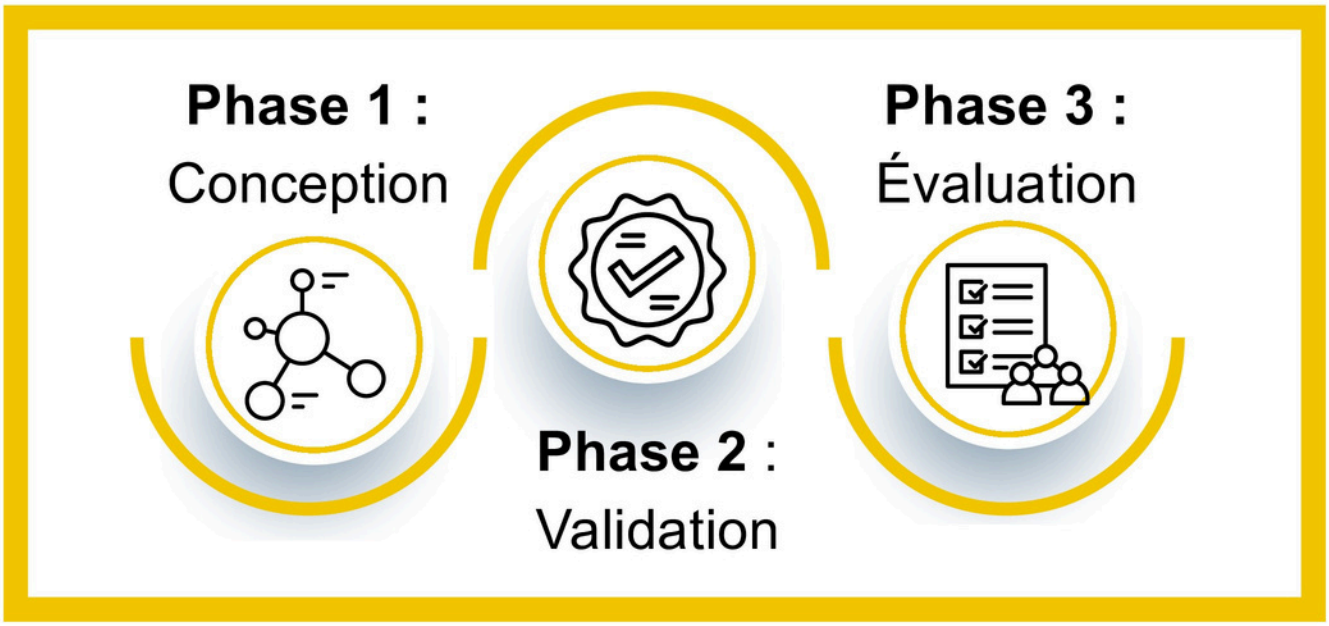
## — Les groupes de discussion

Des personnes volontaires ont représenté les directions des organismes de répit, les parents utilisant les services de répit et les travailleuses de répit. Ces personnes ont partagé leur opinion sur le profil des compétences en participant aux groupes de discussion qui ont eu lieu durant la troisième phase du projet.

## — L'équipe de recherche

L'équipe de recherche de l'Université TÉLUQ a assuré la direction scientifique du projet, la mise en œuvre de la méthodologie de conception du profil de compétences et la production des documents finaux.

# La démarche




## — Phase 1 : Conception collaborative du profil de compétences

*Mai 2023 à mars 2024*

La conception collaborative du profil de compétences a eu lieu durant neuf réunions par visioconférence réunissant les membres du comité de travail et l'équipe de recherche. Ces réunions ont permis d'expliciter et de formuler les compétences composant le profil.

## — Phase 2 : Validation du profil de compétences

*Avril 2024 à octobre 2024*

Les membres du comité de travail ont évalué la pertinence et la qualité des énoncés des compétences, d'abord en sous-équipes, puis individuellement en remplissant un questionnaire en ligne.

## — Phase 3 : Évaluation du profil des compétences

*Novembre 2024 à février 2025*

Les personnes représentant les directions, les travailleuses et les parents ont donné leur avis sur la pertinence et la qualité du profil de compétences en participant aux groupes de discussion par visioconférence.

# Le profil de compétences: un outil polyvalent

## – Un cadre de référence

Le profil des compétences offre un une représentation schématique des compétences mises en œuvre dans les situations typiques de l'intervention dans les milieux de répit. Il met en lumière les compétences essentielles pour intervenir adéquatement auprès des personnes participantes au répit en respectant les valeurs sous-jacentes à l'intervention : la santé et la sécurité, la bienveillance et le respect de l'autonomie. Le profil des compétences doit être considéré comme un outil polyvalent, permettant d'orienter et de guider l'identification et le développement des compétences souhaitables dans les divers contextes de l'intervention de répit.

## – Un outil de développement professionnel

En travaillant, la personne intervenante utilise de façon variable et continue l'ensemble de ses compétences. Ces compétences varient selon le contexte et la situation, les caractéristiques de la personne participante, son état de la santé, etc. Certaines de ses compétences peuvent ou doivent être améliorées, grâce aux formations ou lors de partage des connaissances et des bonnes pratiques dans le milieu de répit. Le profil de compétences permet de mieux cerner les compétences que les personnes intervenantes dans le milieu répit possèdent déjà et celles qu'elles pourraient ou devraient acquérir, afin d'évoluer positivement dans leur travail et de mieux répondre aux besoins des personnes participantes.

## – Un outil de recrutement et de formation

Le profil des compétences peut constituer un moyen d'identifier les besoins de formation des employé.es, de définir les critères de recrutement ou encore d'évaluer la qualité des interventions. Comme ces besoins varient selon les milieux et les individus, le profil doit être utilisé avec discernement.

## – Un outil de communication et de partage

Le profil des compétences vise à faciliter la communication, le partage et l'évolution des pratiques d'intervention. Il peut aussi être utilisé pour analyser, enrichir et adapter en

# Les principaux domaines de compétences

1. Sécurité et bien-être

2. Aide aux activités de la vie quotidienne

3. Médication et soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne

4. Maintien des acquis et simulation

5. Gestion des comportements

6. Communication et transmission d'information

7. Développement professionnel

Profil de compétences

# Domaine 1

# Sécurité et bien-être

**— Pour assurer la sécurité et le bien-être de la personne participante tout en assurant sa propre sécurité et celle des autres intervenant·es, la personne intervenante est capable de :**

1.1. Appliquer les protocoles et règles de sécurité adaptés à l'environnement et aux besoins de la personne participante.

1.2. Adapter ses actions en fonction des caractéristiques et des besoins spécifiques de la personne participante, en collaboration avec les parents et les autres intervenant·es.

1.3. Administrer les premiers soins lorsque la situation l'exige.

1.4. Prévenir les risques pour la sécurité en mettant en place des mesures préventives et des stratégies d'intervention appropriées.

1.5. Veiller à ce que les lieux d'activité, le matériel et les outils soient sécuritaires et adaptés aux besoins physiques de la personne participante.

Profil de compétences

# Domaine 2
# Aide aux activités de la vie quotidienne

**La personne intervenante accompagne la personne participante dans les activités de la vie quotidienne en tenant compte de son degré d'autonomie et en optimisant ses capacités. Elle est capable de :**

2.1. Observer l'évolution de l'état de santé de la personne participante et mettre à jour sa fiche de suivi.

2.2. Assurer l'hygiène corporelle et l'entretien des lieux de vie en respectant la dignité et l'intimité.

2.3. Aider à l'alimentation en respectant les protocoles diététiques et les besoins spécifiques de la personne participante.

2.4. Faciliter l'habillage et le déshabillage en tenant compte des contraintes physiques et en encourageant l'autonomie.

2.5. Accompagner les déplacements quotidiens en assurant sa sécurité et son bien-être même temps que celles des autres personnes participantes ou intervenantes.

Profil de compétences

# Domaine 3
# Médication et soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne

## – Pour assurer une gestion rigoureuse de la médication et des soins d'assistance, la personne intervenante est capable de :

3.1. Agir en respectant la Règle de soins nationale pour l'administration des médicaments et pour prodiguer des soins invasifs.

3.2. S'assurer de disposer du consentement libre et éclairé de la personne participante selon sa capacité de compréhension et d'expression (ou celui de la personne la représentant légalement) avant toute intervention.

3.3. Clarifier les rôles et responsabilités en cas de divergence entre les volontés de la personne participante, les consignes des parents et les prescriptions médicales.

3.4. Communiquer efficacement avec les parents et les professionnels de santé pour assurer un suivi adapté.

3.5. Administrer la médication selon les prescriptions et gérer les refus en respectant l'autonomie et les obligations éthiques et médicales.

3.6. Conserver les médicaments dans un espace sécurisé conforme aux normes.

3.7. Prodiguer des soins invasifs d'assistance en respectant les protocoles et en assurant le suivi avec les professionnels de santé.

Profil de compétences

# Domaine 4
# Maintien des acquis et stimulation

**— Pour stimuler la personne participante en assurant la satisfaction de ses besoins de base, en respectant ses capacités et en favorisant le plaisir dans l'activité, la personne intervenante est capable de :**

4.1. Favoriser un environnement agréable et propice à la communication en adaptant le niveau de stimulation sensorielle et les moyens de communication selon les besoins de la personne participante.

4.2. Maintenir la cohérence et la cohésion du plan d'intervention ou de développement de la personne participante en tenant compte des limites de son rôle en tant que personne intervenante.

4.3. Assurer la continuité du plan d'intervention et ajuster les actions après une absence prolongée.

4.4. Maintenir les acquis et stimuler la personne participante dans la sphère langagière, en utilisant des stratégies et des outils de communication adaptées (gestes, pictogrammes, technologie d'assistance, langage simplifié, jeux, etc.).

4.5. Maintenir les acquis et stimuler la personne participante dans la sphère affective et sociale en favorisant sa sécurité affective.

4.6. Maintenir les acquis et stimuler la personne participante dans la sphère motrice en respectant son rythme naturel, ses capacités et son intérêt.

4.7. Maintenir les acquis et stimuler la personne participante dans la sphère cognitive en présumant positivement de ses capacités de compréhension.

4.8. Porter attention aux signaux non verbaux de la personne participante pour adapter

Profil de compétences

# Domaine 5
# Gestion des comportements

**– Pour favoriser une approche positive et prévenir les comportements défensifs ou agressifs, la personne intervenante est capable de :**

5.1. Identifier les signes précurseurs d'un comportement problématique en portant attention aux signaux verbaux et non verbaux de la personne participante et en tenant compte des facteurs contextuels.

5.2. Ajuster son intervention en fonction des réactions de la personne participante et des stratégies éprouvées.

5.3. Utiliser des outils d'évaluation (grilles d'escalade) pour anticiper l'évolution du comportement.

5.4. Utiliser des stratégies d'apaisement adaptées (espaces sécurisants, objets de réconfort, outils sensoriels).

5.5. Encourager l'expression des émotions de la personne participante par des moyens adaptés (pictogrammes, gestes, reformulation).

5.6. Évaluer la pertinence d'intervenir en tenant compte de ses compétences, du partage des responsabilités entre intervenants, de l'historique et du contexte de l'intervention de la personne participante.

5.7. Maintenir une communication ouverte et honnête avec les parents et l'équipe d'intervention pour assurer une approche cohérente et concertée.

5.8. Justifier et expliquer la pertinence et l'adéquation des mesures d'intervention réalisées.

5.9. Reconnaître ses propres limites et solliciter du soutien en cas de comportements

Profil de compétences

# Domaine 6
# Communication et transmission d'information

**– Pour assurer une communication efficace et respectueuse, la personne intervenante est capable de :**

6.1. Utiliser la langue française avec précision à l'oral et à l'écrit (au besoin, utiliser l'anglais dans certains milieux à forte population anglophone).

6.2. Adapter son attitude et son langage selon les besoins et les caractéristiques des parents et des autres personnes intervenantes, en privilégiant la compréhension mutuelle et la bienveillance.

6.3. Transmettre, rappeler et reformuler au besoin les informations pertinentes aux parents en s'assurant de leur compréhension.

6.4. Colliger et documenter de façon rigoureuse les informations sur l'état mental et physique de la personne participante dans les outils mis à disposition par l'installation de répit.

6.5. Veiller à l'exactitude et de la pertinence des informations consignées.

6.6. Respecter les règles et les dispositions légales de protection des renseignements personnels.

6.7. Respecter les protocoles de sécurité informatique et de protection des données lors de l'utilisation des outils numériques.

Profil de compétences

# Domaine 7
# Développement professionnel

**– Pour contribuer à son développement professionnel ainsi qu'à celui de ses collègues et de son organisation, la personne intervenante devrait être capable de :**

7.1. Questionner sa pratique pour améliorer ses connaissances, ses habiletés et ses attitudes dans une approche bienveillante et humaniste du répit.

7.2. Identifier ses besoins de formation et participer aux formations disponibles afin de remplir adéquatement son rôle dans le milieu du répit.

7.3. Consulter la supervision et les collègues plus expérimentés pour bénéficier de leur expertise et apprendre de leurs pratiques.

7.4. Favoriser le partage des connaissances entre collègues et l'entourage de la personne participante en partageant son savoir-faire et ses expériences.

7.5. Favoriser l'entraide en valorisant la diversité des parcours et des expériences des collègues.

Répit Québec

repitquebec.ca